Transfert de données d'un compte à un autre ou d'une machine à une autre

Préambule important

Les données sont aujourd'hui un élément essentiel et indispensable à la recherche. Dans un environnement de plus en plus hostile ces données doivent être protégées. L'accès à vos comptes et aux informations qui y sont déposées doit donc faire l'objet de toute votre attention.

Le service informatique veille à ce que l'accès à vos comptes soit effectivement restreint à vous-même et aux autorisations que vous aurez donné. (par conséquent ne demandez pas au service informatique l'accès aux données d'un collègue, demandez à celui-ci de vous donner accès ou de vous transférer les données) Néanmoins pour des aspects pratique, sur les machines de calcul, les accès en lecture seule sont majoritairement autorisés aux autres membres de votre thématique de recherche.

FTP : A réserver aux transferts non critiques avec l'extérieur du laboratoire

Le protocole classique de transfert de fichiers n'est pas crypté et les serveurs ftp pour qu'ils soient fiables et sécurisés doivent être entretenus, surveillés mis à jour,.. Pour ces raisons, les machines de calcul ne sont pas dotées du service ftp

SFTP : Transfert sécurisé de compte à compte entre les machines sur lesquels vous avez un compte d'accès

La commande rsync ou les sftp embarqués par putty ou autres logiciels permettent de faire des copies sécurisées de machine à machine.

Filezilla : Outil recommandé de transfert

Disponible sur toutes les plateformes (Mac, Windows, Linux) Permet le choix du protocole entre FTP et SFTP Permet de modifier les droits de vos répertoires

From:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/ - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/calcul:transfert?rev=1439476586

Last update: **2015/08/13 16:36**